

# *Le Bulletin* de Saint-Paul



Janvier 2015 - n° 56

## La Mairie



**Mme Chantal ROUX et Mme Corinne LABRUNE  
à votre service.**

Du Lundi au Jeudi 8H30 à 12H00  
14H00 à 17H00

Vendredi 14H00 à 17H00  
Samedi 8H30 à 12H00

Tél. : 05 55 09 71 25 - Fax : 05 55 09 74 96

Courriel : [mairie-stpaul87@wanadoo.fr](mailto:mairie-stpaul87@wanadoo.fr)  
[stpaulinfos@orange.fr](mailto:stpaulinfos@orange.fr)

**Site internet commune de Saint-Paul :**  
<http://www.saint-paul-en-limousin.fr>

## Services et permanences

**Assistante sociale :** Mme Sophie GAUMET

Permanence à la **mairie de Saint-Paul :**

2<sup>e</sup> lundi du mois de 14h00 à 16h00 ou sur RDV

Tél. : 05 55 09 71 25

**A Saint Léonard :** Maison du Département  
15, rue de Beaufort

Lundi 9H00 à 12H00 sur RDV

Jeudi 14H00 à 17H00

Tél. : 05 55 56 02 76

**Relais assistantes maternelles :**

Mme Christine FOUCHÉ, éducatrice de jeunes enfants

Permanence à la mairie de Saint-Paul le Mercredi  
de 15H30 à 19H00.

Tél. : 05 55 09 62 44

**Service de portage de repas à domicile :** SIPRAD

Renseignements à la mairie de Boisseuil ou auprès  
de la Présidente : Mme ASTIER.

Tél. : 06 03 22 04 74

## La bibliothèque municipale



**Mme Jessica DEBRAY  
vous accueille**

Le Mercredi de 15H00 à 17H00  
et le Vendredi de 16H00 à 18H00

Tél. : 05 55 08 41 04

Courriel : [bibliotheque.stpaul87@orange.fr](mailto:bibliotheque.stpaul87@orange.fr)



Monsieur Gérard COLOMBIER a fait  
valoir en toute discrétion ses droits  
à la retraite depuis le 1<sup>er</sup> novembre  
2014.

Didier QUIGNON a également fait valoir ses droits à  
la retraite.

## L'agence postale communale

Elle est ouverte du Lundi au Samedi de 9H30 à 12h00. Tél. : 05 55 08 41 04

Le courrier est relevé chaque jour à 12h00.

*À l'heure où ce bulletin devait partir à l'impression, est survenu l'attentat contre Charlie Hebdo. Sous le choc, il est parfois difficile de trouver des mots pour rendre hommage à toutes les victimes exécutées (journalistes, policiers, anonymes), et pour défendre la liberté d'expression...*

*Quoi de plus fort qu'un dessin de presse pour rendre hommage à Cabu, Charb, Wolinski, Honoré, Tignous, Elsa, Oncle Bernard, Mustapha, Michel, Frédéric, Franck et Ahmed ?*



# Sommaire

## Infos diverses

p. 2

## Hommage

p. 2

## Edito

p. 3

## Portrait

p. 4

## Municipalité

p. 5

## Travaux

p. 6 à 7

## La vie de la commune

p. 8 à 12

## Les associations

p. 12 à 23

## Divers

p. 23 à 25

## Histoire

p. 26

## Etat Civil

p. 27

**Le Bulletin**  
de Saint-Paul

Janvier 2015 - n° 56

Directeur de la publication :  
Josiane ROUCHUT, Maire.

Conception graphique : APCL

Impression : GDS Imprimeurs

# Edito



A l'heure où l'on nous annonce une année difficile, entre crise économique et réforme territoriale qui rendent certaines recettes aléatoires, avec une baisse annoncée des dotations qui permettent à nos communes de fonctionner, notamment celles de l'Etat, les services et les élus sont plus que jamais mobilisés sur les projets à mener.

*Une gestion rigoureuse nous permettra d'assurer une maîtrise des dépenses de fonctionnement, tout en garantissant un service public de qualité.*

*Les investissements devront être pensés pour améliorer notre cadre de vie sans en gréver le budget : mesurer l'investissement pour économiser en fonctionnement doit être le moteur de notre réflexion.*

*Nous avons commencé à mettre en place des actions visant à soutenir une politique de développement durable concrète permettant à court terme de réelles économies :*

- Nous avons initié une nouvelle orientation, pour le fleurissement du bourg, axé sur les plantes vivaces, rustiques et pérennes, pour aller plus loin dans notre engagement « zéro phyto », et qui permettront des économies d'eau, de tonte et de main d'œuvre.
- Cet objectif nous guide aussi dans la construction d'un bâtiment qui regroupera une salle de motricité et le restaurant scolaire : nous avons une vraie ambition, de construire un bâtiment énergétiquement très performant, afin de faire dès le départ des économies de fonctionnement.
- Une réflexion est engagée sur les économies d'énergie dans tous nos bâtiments publics, en partenariat avec le SEHV (Syndicat Energies de la Haute-Vienne).

*Des commissions municipales se sont mises en place, pour initier ces chantiers ; les élus minoritaires n'ont pas voulu y participer, c'est leur choix. Vous y serez associés au fur et à mesure de leur déroulement : le cahier des charges de la construction du restaurant scolaire a été élaboré avec la participation des personnels intéressés (enseignants et employées communales), la décoration du bourg pour Noël s'est faite lors d'un atelier intergénérationnel... Il en sera de même pour tous les projets à mener.*

*Le bulletin de janvier est traditionnellement ouvert aux associations : je voudrais en profiter pour remercier une nouvelle fois toutes nos associations, tous ces bénévoles, sans lesquels nos fêtes et manifestations ne pourraient avoir lieu, et qui permettent le maintien et le développement du tissu social de notre commune.*

*Le dynamisme et l'implication de tous nous éloignent de la morosité et du pessimisme !*

*Au nom de toute l'équipe municipale, employés et élus, je vous souhaite, à vous, vos familles et tous ceux qui vous sont chers, une excellente année 2015.*

Votre Maire,  
**Josiane Rouchut**

# Portrait

## Ils ont une passion... et ils sont chez nous



**Saint-Jean-Ligoure août 2014 : Roger, Guy, Henri et Clément**



Vous ne pouvez pas avoir traversé le bourg de Saint-Paul sans l'avoir croisé un jour...

Sous son chapeau noir, derrière son épaisse moustache, en voiture ou sur un tracteur, Guy Vincent connaît la commune comme sa poche.

Ce passionné de mécanique agricole est pourtant plus connu pour cette passion ailleurs que dans sa commune : "Nul n'est prophète en son pays"...

Malgré sa formation de mécanicien, effectuée à Saint-Paul au garage de Joseph Hébras, c'est presque par hasard qu'est née sa collection...

Son premier tracteur, un Lanz, il l'a acheté en 1978 ; un de ses amis, qui voulait acheter un tracteur, lui avait demandé de l'accompagner à Chateauponsac. Il y avait deux tracteurs à vendre : Albert acheta le Robuste, Guy acheta le Lanz !

C'était le début de la série...

Certains ont pensé qu'il était fou, d'autres le lui ont carrément dit ! Pour ceux qui le connaissent un peu, un tel compliment ne pouvait que l'encourager à continuer !...

Depuis 1977, c'est aussi l'histoire de la batteuse. Une vieille Merlin, qu'il a fallu patiemment nettoyer, restaurer et repeindre avec toute une bande de copains, avant de la remettre en route dans les cours de ferme... Aujourd'hui, Guy et sa batteuse font au moins une sortie annuelle, pour animer une fête... Toute une tradition à perpétuer...

Cet été, lors de la finale départementale du concours de labour, ils étaient quatre générations de Vincent à s'activer autour de la machine : Guy, Roger, son père, Henri, un de ses fils et Clément, son petit-fils.

Alors, maintenant, quand vous le croiserez, vous connaîtrez un peu mieux celui qui se cache sous le chapeau noir...



**35 ans en arrière : Guy, son père Roger et son grand-père**

## Les séances du conseil municipal du 2<sup>e</sup> semestre

### Conseils, commissions

#### 16 juillet 2014

##### *Sont adoptés à l'unanimité :*

- taux de promotion et avancement de grade des agents ;
- renouvellement groupement de commande pour la bibliothèque municipale ;
- décision modificative budgétaire n°1.

#### 26 septembre 2014

##### *Sont adoptées à l'unanimité :*

- taxe d'aménagement ;
- prolongation convention transport scolaire ;
- convention de prestation de services pour les ateliers périscolaires avec la communauté de communes de Noblat ;
- adhésion au volet énergies du SEHV (Syndicat Energie Haute-Vienne) ;
- demande de subventions auprès du Conseil Général pour réhabilitation garderie, grosses réparations de voiries communales dans le cadre des Contrats Territoriaux Départementaux ;
- décision modificative budgétaire n°2.

##### *Sont adoptées à la majorité :*

- annulation de la demande de subvention pour l'aménagement d'une halle. 12 voix pour - 3 contre ;
- renouvellement de la demande de subvention pour la construction d'un restaurant scolaire, avec ajout d'un préau et d'une salle de motricité. 12 voix pour - 3 abstentions.

#### 19 novembre 2014

##### *Sont adoptés à l'unanimité :*

- étude de sol restaurant scolaire ;
- demandes de subventions auprès du Conseil Général (CTD) et de l'Etat dans le cadre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour restaurant scolaire, préau et salle de motricité ;
- résiliation des conventions agendas et plaquette touristique ;
- écritures d'ordre budget lotissement du bourg ;
- indemnité du receveur municipal.

### 6 commissions municipales ont été constituées :

- ▶ **Animation et vie associative :** Frédéric LEMARCHAND, Carole DUCHE NARBONNE, Jean-Pierre MAUSSET, Magalie LENOIR, Josiane ROUCHUT.
- ▶ **Salles municipales :** Yves PAUZAT, Jean-Pierre MAUSSET, Karine PACHAUD, Josiane ROUCHUT.
- ▶ **Voirie :** Paul BARGET, Thierry ARNAUD, Alain GONZALES, Frédéric LEMARCHAND.
- ▶ **Culture :** Magalie LENOIR, Josiane ROUCHUT, Carole DUCHE NARBONNE, Marie-Hélène CASAS.
- ▶ **Lien social :** Nicole BERGER, Jean-Pierre MAUSSET, Frédéric LEMARCHAND, Magalie LENOIR, Marie-Hélène CASAS.
- ▶ **Aménagement, cadre de vie :** Marie-Hélène CASAS, Jean-Pierre MAUSSET, Magalie LENOIR, Frédéric LEMARCHAND, Josiane ROUCHUT.

Les élus minoritaires ont refusé de participer à ces différentes commissions.

#### 17 décembre 2014

##### *Sont adoptés à l'unanimité :*

- désignation d'une déléguée sécurité routière : Nicole BERGER ;
- admission en non valeur d'un montant de 9200 € sur le budget communal pour loyers impayés de 2011 à 2013 ;
- décision modificative budget assainissement n°1 et autorisation dépenses investissement budget assainissement ;
- vote des tarifs 2015 cantine et garderie ;
- rapport de la commission d'évaluation des charges transférées ;
- convention avec SEHV pour étude d'optimisation énergétique sur futur restaurant scolaire et salle de motricité.

##### *Sont adoptées à la majorité :*

- autorisation dépenses budget principal. 12 voix pour - 3 abstentions ;
- tarifs concessions columbarium. 12 voix pour - 3 abstentions.

## Centre Communal d'Action Sociale

Lors de sa séance du 20 juin 2014, le conseil municipal a voté la création d'un CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

C'est une obligation légale pour toutes les communes. Le CCAS met en relation les différents acteurs de l'action sociale (assistante sociale, associations caritatives, service d'aide sociale départemental...) et peut organiser des actions d'animation ou de prévention.

Le conseil d'administration élu est présidé par Mme le Maire. Il est composé de 3 élus municipaux : Nicole BERGER, Jean-Pierre MAUSSET et Sabine VINCENT et de 3 personnalités désignées : Sœur Geneviève, Denise REYNE et Michel SARRE.

Lors de son premier conseil d'administration, Monsieur Jean-Pierre MAUSSET a été élu Vice-Président.

## Aménagement de la place du tilleul



La Place du tilleul sera refaite en plusieurs étapes : le goudron, qui était très endommagé, a été remplacé par de la pelouse et des arbustes ont été plantés. Ces travaux ont été réalisés en régie municipale.

## Pont du Metayer

Les murs en retour du pont ont été refaits par l'entreprise NADAUD de St Hilaire Bonneval. Coût 20000 € HT (subvention 8000 €).



## Trottoirs du Tralor



Ils ont été réalisés durant l'été par l'entreprise SIORRAT. Coût 33230 € HT (subvention CTD 13292 €).



Le terrain de Tennis a été démonté comme prévu et une réflexion est en cours pour le réaménagement de cet espace.



Un agrandissement du columbarium a été réalisé.

# Travaux

## École



Un meuble en bois a été fabriqué par les services techniques afin de permettre de ranger les papiers à dessin de l'école.

La connexion internet des classes du bas ne fonctionnant pas, un câblage a été réalisé par l'entreprise LARRY, afin d'offrir un meilleur accès aux enseignantes de maternelles et de CP. Les commandes d'éclairage des toilettes du bâtiment du haut ont été modifiées afin que chaque WC dispose d'une lumière indépendante.



**La commission scolaire étudie la future garderie**

Compte tenu du manque d'intimité dans les WC des classes de maternelles, une cloison a été installée par l'entreprise NELIAS.

Les cheminées très vétustes et devenues dangereuses ont été démontées par l'entreprise REYJEUX.



# Agenda

## Calendrier des manifestations du 1<sup>er</sup> semestre 2015

17 janvier	Bal Folk par l'association Para lo Lop
24 janvier	Cérémonie des vœux
25 janvier	Repas des aînés
31 janvier	8 <sup>e</sup> Rencontre de Saxophone du Département
7 février	Loto du foot
14 février	Soirée traditionnelle avec "Lou Roussigno dau Limouzi" organisée par l'ACCA
1 <sup>er</sup> mars	Thé dansant, organisé par l'Association des artisans et commerçants
14 mars	Les Amants de Simone, en ouverture du Printemps Culturel (autres dates à définir)
22/29 mars	Élections départementales
8 mai	Repas des Anciens Combattants, organisé par la FNACA
17 mai	Fête de l'Âne organisée par Saint-Paul Ânes
30 mai	Audition des Musiques Actuelles, organisée par l'École de musique de Noblat
21 juin	Vide-grenier et Fête de la musique, organisés par l'Association des artisans et commerçants
27 juin	Fête de l'école, organisée par la Marelle

# La Vie de la Commune

## Des nouvelles de l'école



128 enfants ont été accueillis pour la rentrée 2014 par la même équipe pédagogique que l'année passée : MM REBERAT, M. MARTIN et M. BARNAUD (décharge directeur), Mmes MARTIN, BRISSARD, MARTINEZ et MAILLOT.

Pour la deuxième année, les nouveaux rythmes scolaires ont été appliqués avec toujours les horaires suivants : Le lundi, mardi et jeudi de 9h00 à 16h00, le mercredi de 9h00 à 11h30 et le vendredi de 9h00 à 15h30.

Les Nouveaux Ateliers Périscolaires (NAP) se déroulent essentiellement les vendredis, et aussi les jeudis et mardis, en plus des activités pédagogiques complémentaires (mises en place par les enseignants).

Les enfants étaient tous ravis de retrouver leurs enseignants pour une nouvelle année et de nombreux projets. Parmi ceux-ci :

- Projet illustration sonore d'un conte musical en partenariat avec la fondation la Borie.
- Projet de travail sur la Bande dessinée avec notamment la réalisation du calendrier sur ce thème.
- Réalisation de structures sonores dans la cour par et pour les maternelles.
- Rencontres sportives diversifiées et déjà participation aux cross de secteur (à Saint-Paul, en compagnie de + de 600 enfants), et participation au cross départemental à Panazol (2 podiums pour les CM2), participation aux aventures motrices pour les maternelles.
- Parution du Sentier des écoliers n°38 (journal de l'école).
- Sortie de jour et de nuit au centre Nature de la Loutre.
- Classe de découverte à Lathus (Vienne) pour les maternelles de Madame Martinez sur le thème des petits paysans et à Meschers pour les CM2 sur le thème découverte du milieu maritime et la pratique du char à voile.
- Participation à la semaine des Mathématiques avec participation aux concours Koala, Kangourou, et Maths sans frontières en compagnie des élèves de 6<sup>e</sup> du collège de Saint Léonard.
- Passage du permis piéton pour les CE2, et du permis Internet pour les CM2, en partenariat avec la Gendarmerie Nationale.
- Education au tri des déchets en partenariat avec le Syded.
- Visite et étude du patrimoine de Saint Léonard de Noblat.
- Visite de la Mairie et rencontre avec Madame le Maire de Saint-Paul afin de connaître les pouvoirs et attributions de la municipalité.



*Les filles sur la ligne de départ*



*Les garçons autour de l'étang*

Et bien d'autres choses encore, et tout ceci sans oublier la notion de plaisir, car l'équipe enseignante est persuadée qu'un enfant qui vient à l'école avec plaisir, apprend mieux.

Une délégation JMF a été créée sur Saint-Paul. Les écoles d'Aureil, d'Eybouleuf, de La Geneytouse, d'Eyjeaux, Saint Denis des Murs, Saint Hilaire Bonneval et Saint-Paul se sont engagées à assister à au moins un concert par an.



*Rencontre avec Mme le Maire*

# La Vie de La Commune

La présidente de la délégation locale est Nadège Martinez.

Pour la première année, 2 spectacles musicaux de très grande qualité seront proposés : « Le blues des écoliers » et « Le voyage de Chloris ».

Si la délégation perdure, les années suivantes, il y aura 3 concerts.

**Pour inscrire votre (vos) enfant(s) dès septembre en petite section, il(s) doit(vent) avoir 3 ans avant le 31 décembre de l'année en cours. Pour tous renseignements, contactez Michel REBERAT, directeur.**

## Atelier décorations de Noël



Dans le cadre des activités intergénérationnelles, la commission aménagement du cadre de vie a organisé, pour la première fois, un atelier afin de fabriquer les décorations de Noël. Celles-ci ont été accrochées dans les sapins mis en place dans notre bourg.



Ce sont environ 40 participants de tous âges qui se sont inscrits et ont travaillé dans la bonne humeur !  
Merci à tous.

## Repas de fin d'année

### Le repas des aînés

Il aura lieu le dimanche 25 janvier 2015 à la salle des fêtes de Saint Paul : repas préparé par le restaurant « Les 2 Cygnes » et nouvelle animation surprise. Chaque habitant de la commune ayant 65 ans sera invité personnellement par courrier.



La traditionnelle rencontre entre les élus et les employés communaux a eu lieu au restaurant Les 2 Cygnes sous forme d'un apéritif dînatoire.

# La Vie de la Commune

## Vos artisans et commerçants 2015

- ▶ Bar Restaurant Traiteur LES 2 CYGNES 05 55 09 73 92
- ▶ Boulangerie Le Fournil de Marie 05 55 09 76 59
- ▶ Boulangerie LOURADOUR 05 55 09 71 19
- ▶ Café Bar PEDUZZI 05 55 09 61 06
- ▶ Coiffure (salon) SATISF'HAIR 05 55 09 73 37
- ▶ Coiffure (salon) MAYAUD Stéphanie 05 55 08 44 43
- ▶ Coiffure à domicile ASPINION Raphaël 06 26 40 52 63
- ▶ Couverture zinguerie CHABRIER 06 48 72 94 53
- ▶ Couverture zinguerie GADENNE Nicolas 06 51 52 66 28
- ▶ Ebéniste BOUCHARD Pierre 05 55 09 76 94
- ▶ Ebéniste, restauration meubles MORTEROL 05 55 08 46 29
- ▶ Electricité, câblage LARRY Daniel 05 55 09 61 23
- ▶ Entretien parcs et jardins PEIXOTO 05 55 48 12 18
- ▶ Entretien parcs et jardins BERGER Eric 06 16 25 89 50
- ▶ Epicerie COOP 05 55 09 70 96
- ▶ Esthétique Bien-être et Beauté 06 88 40 60 92
- ▶ Garage Auto LAPLAGNE 05 55 09 60 10
- ▶ Menuiserie couverture charpente REYJEAUX 05 55 09 72 71
- ▶ Motoculture vente réparation VIGNON Eric 05 55 09 71 39
- ▶ Multiservices BOURU Corinne 05 55 08 69 62
- ▶ Pâtisserie BOULESTEIX Philippe 05 55 09 70 50
- ▶ Peinture, revêtements DOUSSAUD 05 55 09 71 55
- ▶ Plomberie PAUZAT ECO ENERGIE 05 55 09 72 63
- ▶ Réparations machines agricoles MONTEIL 06 73 50 42 60
- ▶ Station-service-aliment animaux MAGNAVAL 05 55 09 75 99
- ▶ Taxi Francis 05 55 08 41 64



Réouverture du bar PEDUZZI depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2014.



Nouvelle implantation du multiservices Proxi est devenu SPAR Rue des Erables

## Négociants

- ▶ SARL DUBOIS 05 55 09 72 89
- ▶ EUROFRANCE-VIGNERON 05 55 09 71 35



## Services de santé

- ▶ Docteur DUCHEZ Paul 05 55 09 70 62
- ▶ Docteur RINUCCINI Florent 05 55 09 70 58
- ▶ Ostéopathe PONTONNIER Céline 05 55 09 71 78



### CABINET INFIRMIER

Marie MASSE a cessé son activité à Saint-Paul le 2 janvier  
La continuité des soins est assurée par :  
Sébastien ROUDEAU 06 83 23 51 93  
et Catherine BORDERIE 06 89 63 41 33  
Cabinet infirmier, rue des Ecoles, 05 55 09 75 10

### INFIRMIÈRE À DOMICILE

Madame Isabelle CORNU  
a ouvert son nouveau cabinet  
9, place de l'Eglise  
05 55 09 52 78 ou 06 86 72 10 72

# La Vie de La Commune

## Les manifestations du second semestre 2014



### Course cycliste Vassivière-Limoges

Passage sur notre commune de la course cycliste Vassivière-Limoges le 27 juillet 2014

Merci aux commissaires de course bénévoles.

### Théâtre



L'Escola dau Mont-Gargan invitée par l'association des artisans et commerçants.

Loto de La Marelle  
le 18 octobre 2014

### Théâtre



« Jour de soldes » par la troupe « Résonnance » de Saint Bonnet Briance au profit du Secours Populaire.

### Communauté de communes, 10 ans déjà !

La communauté de communes de Noblat a fêté ses 10 ans en octobre dernier. A cette occasion, un repas a réuni tous les anciens élus et les élus actuels des



12 communes à la salle des fêtes de Sauviat-sur-Vige ; le Président Jean-Claude LEBLOIS a soufflé les bougies.

Un rallye touristique a traversé les 12 communes avec arrivée à Saint Paul, suivi d'une soirée concert.



Arrivée du rallye touristique



Soirée concert école de musique et orchestre ALOHA



# La Vie de la Commune

## Téléthon



Le Téléthon, organisé par plusieurs associations de Saint Paul, a eu lieu le 15 novembre 2014

## Cyclo-cross



L'association Briance Roselle Aventure a organisé un cyclo-cross le 22 novembre 2014.

## Passage du Père Noël à Saint-Paul

Le père Noël est venu à Saint-Paul lors de la soirée organisée par l'école, la Marelle et la municipalité.



Chaque enfant est reparti avec son cadeau après avoir présenté un spectacle de danse ou de chant travaillé avec son enseignant.

Nous remercions les enseignants de l'école de Saint-Paul ainsi que l'intervenante musicale pour leur implication dans la vie de l'école, tous les Marelliens pour l'organisation de la soirée, et bien sûr le Père Noël, qui a bien pris note de la liste envoyée par la municipalité !

# Les Associations

La municipalité a convié les associations de Saint-Paul à une réunion afin d'évaluer leurs besoins, établir le planning des manifestations et préciser les moyens mis à leur disposition par la commune. Nous remercions chaque responsable d'association de nous avoir communiqué leurs articles, que nous publions ici in extenso.



## Saint-Paul Ânes

Saint-Paul Ânes présente ses meilleurs vœux pour 2015 aux habitants de Saint-Paul.

Après un exercice 2014 bien rempli, nous espérons continuer sur notre lancée et réussir une 24<sup>e</sup> fête de l'Âne dans la lignée de la précédente. Nous pensons aussi contribuer au bienfait de l'environnement par l'utilisation de gobelets récupérables à l'effigie de notre association, mais aussi de la commune et peut-être de la région Limousin. Merci à tous les bénévoles permanents ou occasionnels qui font que nous pouvons avancer, et merci à la Municipalité qui nous apporte son soutien.



## Bureau 2015 :

**Président d'honneur** : Mme le Maire ; **président** : Daniel MICHEL ; **vice-président** : Jean-Luc HADJHADJ ; **secrétaire** : Claire DAVID ; **secrétaire-adjointe** : Françoise QUINTEL ; **trésorière** : Marianne DEGEORGES ; **trésorier-adjoint** : Jacques GROLEAU.

Le Bulletin de Saint-Paul N°56

# Les Associations

## Le Patch'Paulois

Les activités de l'atelier de Patch'Paulois continuent toujours avec un grand enthousiasme chez les adhérentes. Le patchwork est une technique utilisée depuis très longtemps qui consistait en l'utilisation de chutes de tissus pour confectionner différents objets, vêtements, dessus de lit. De nos jours, le patchwork se fait toujours en cousant à la main mais le patchwork à la machine s'est développé. Ainsi que l'art textile qui permet d'associer différentes techniques et divers matériaux. À Saint-Paul, les adhérentes utilisent les méthodes à leur convenance. En plus des ateliers du mardi après-midi et du vendredi soir, des journées à thème, des stages sont organisés parfois avec des intervenants renommés dans le milieu du patchwork sur différentes méthodes comme le log-cabin déjanté, le pojaji...



L'atelier a accueilli des enfants pour les activités périscolaires en novembre et mai : découverte du patchwork, confection de décorations de Noël et de différents objets, initiation à la machine à coudre : une expérience qui a plu aux

enfants comme aux adultes et qui continue. Les nombreux visiteurs à la Fête de l'Âne ont découvert les travaux de l'atelier.

Des adhérentes travaillent avec assiduité sur des échanges de patchwork avec des patcheuses internationales et sur des quilts mystère : un modèle par mois est donné puis assemblé à la fin de l'année.

Félicitations aux deux patcheuses qui comme l'an dernier ont été sélectionnées pour leurs œuvres "Cupidon" et "Jardin des amours" dans le cadre du Festival du lin et de l'aiguille en Normandie.

Dans le cadre de l'exposition multi-arts une Saint-Pauloise a exposé à la collégiale Saint André à Chartres.

L'expédition au Carrefour européen du patchwork à Sainte Marie aux Mines en Alsace, a permis à quatre adhérentes de découvrir les œuvres d'artistes de renommée internationales.

Pour 2015, les projets affluent.

Vous pouvez venir découvrir cet atelier sans engagement durant deux séances le mardi à partir de 13h30 et le vendredi à partir de 20h30 dans le local sous la salle des associations, le matériel vous sera prêté et il est inutile d'avoir des connaissances de couture.

**Présidente :** Nicole Fougeras Lavergnolle. Tél. : 05 55 09 76 12

**Secrétaire :** Arlette Deprat. Tél. : 05 55 09 61 11

**Trésorière :** Monique Lemarchand. Tél. : 05 55 09 71 34

## Les Lucioles

"LES LUCIOLES - Danse contemporaine et Modern jazz - Atelier éveil corporel"

Toujours très en forme l'association Les Lucioles de Saint-Paul !

Après une année d'activité intense, nous avons présenté notre nouveau spectacle à la Salle des Fêtes de l'Anguienne à Saint-Paul le 21 juin 2014.

Toujours aussi créatives, les Lucioles, petites et grandes, ont été chaleureusement applaudies.



**NOUVEAU À SAINT-PAUL :** Arrivée des Mini Lucioles !

Avec la création d'un atelier éveil corporel, l'association accueille des enfants de 3 à 5 ans, le mardi à 17h30, salle des Associations.

Cette année, nous organisons un spectacle différent, nous préparons "Les rencontres des Associations", une représentation suivie d'un goûter, une nouvelle formule plus conviviale le 13 juin 2015 à Feytiat à la Salle Georges Brassens.

### Horaires des cours :

15h30-16h30 cours des 5-8 ans

16h30-17h30 cours des pré-ados et ados  
Le mercredi à la salle des fêtes de l'Anguienne.

17h30 - Atelier éveil corporel pour les 3-5 ans  
Le mardi à la salle des Associations.

### Contact :

**S. Bouchard** 05 55 09 76 94

**C. Moulinard** 05 55 09 76 25



# Les Associations



St-Paul Gym

## Saint-Paul Gym

### PRÉSENTATION DU CLUB

Affilié à la Fédération Française de Gymnastique Volontaire, St-Paul Gym propose une activité physique régulière, dynamique et variée sous la conduite d'un animateur qualifié, le tout dans une ambiance conviviale.

#### Le bureau :

- Isabelle Léon : Présidente
- Michèle Gay : Secrétaire
- Delphine Cros : Trésorière



### LES ACTIVITÉS

St-Paul Gym propose deux types de cours :

- Un cours de **gym douce** tous les **mercredis soir de 18h30 à 19h30** (exercices basés sur la notion équilibre, de coordination et de mémoire, étirements, relaxation, utilisation de matériel spécifique ballons, cerceaux, rubans, bâtons...).
- Un cours de **gym tonique** et d'**aéro latino** en alternance tous les **mercredis soir de 20h30 à 21h 30** (cardio, stretching, renforcement musculaire...).

Tout au long de l'année nous proposons également des sorties à thèmes.

### ADHÉSION

Prix de la **Licence** : 65 € (Certificat médical obligatoire).

**Inscription possible tout au long de l'année. 2 séances « découverte » gratuites.**

Renseignements au **05 87 19 81 37**



## Saint-Paul Rando

- Bonjour, je souhaiterais obtenir des renseignements sur votre association.
- Bien sûr, je commencerai par vous dire que cette saison nous proposons trois randonnées par mois, une le quatrième dimanche de chaque mois et deux en semaine le lundi ou le jeudi. Sachez que sans être licencié vous pouvez participer à deux randonnées pour vous familiariser avec le club.

- Quel type de licences proposez-vous ?
- Nous proposons deux licences : l'une individuelle (IRA à 29 €) et l'autre familiale (FRA à 56 €). Sur cette dernière vous pouvez inscrire par exemple votre conjoint ou vos enfants.
- De quel matériel disposez-vous ?
- Nous avons des cartes IGN, des topos guides et du matériel de balisage que nous utilisons lors de nos campagnes de rafraîchissement. En effet le balisage des chemins se détériore avec le temps, Saint-Paul Rando s'est porté volontaire pour entretenir celui des trois itinéraires que propose la commune. Côté investissement, cette saison nous allons acheter un GPS qui nous permettra de gagner en sécurité lors de nos sorties.
- Comment vous contacter ?
- Par téléphone au **05 55 30 44 63** ou par courriel : **saint-paul.rando@voila.fr**. Nous avons également un blog (<http://saint-paul-rando.blog4ever.com/blog/index-720909.html>) sur lequel vous trouverez par exemple le calendrier de la saison en cours, le rappel de la prochaine randonnée, des idées de balades, ainsi que des articles sur nos précédentes randonnées. Par exemple nous sommes récemment allés à Bourganeuf ou à Terrasson et nous avons passé les trois jours de Pentecôte sur l'île d'Oléron.
- Dites m'en plus sur les activités de Saint-Paul Rando...
- Conviviale et à taille humaine, notre association est affiliée à la Fédération Française de Randonnée Pédestre. A Saint-Paul Rando nous mettons l'accent sur la sécurité grâce notamment à la formation de nos animateurs auprès de la FFRP. Aussi, nous aimons lier sport et culture lors de nos randonnées en donnant des informations sur la faune, la flore, le patrimoine et en organisant des randonnées thématiques.
- Proposez-vous des rendez-vous annuels ?
- Oui ! Nous organisons tous les ans un repas festif en restaurant. Vers mai/juin, nous proposons une sortie de deux ou trois jours, cette année un projet est en cours d'élaboration pour le Lot.
- Merci pour toutes ces informations.
- Au revoir, et au plaisir de bientôt vous compter parmi nos membres !

# Les Associations



## Foot Sud 87

### BILAN DE L'ANNEE 2013/2014

La saison sportive 2013/2014 de FOOT SUD 87 s'est achevée en juin.

#### Le bilan de l'année chez les seniors :

- L'équipe 1 a terminé 11<sup>e</sup> de sa poule « 1<sup>re</sup> division ». Elle descend en 2<sup>e</sup> division. C'est encore une grande déception !
- L'équipe 2 termine 2<sup>e</sup> de sa poule, en 3<sup>e</sup> division, avec d'excellents résultats. Elle aurait dû monter, mais elle a été empêchée par la première.
- L'équipe 3 termine 9<sup>e</sup> de sa poule de 4<sup>e</sup> division, après un parcours cahotique.

#### Chez les jeunes,

- les U17 ont fait une bonne fin de saison ; les U15, en honneur district se sont bien débrouillés et les U13 ont eu de bons résultats dans la 2<sup>e</sup> phase et ont accédé à la finale de coupe.
- Les équipes U11 ont obtenu beaucoup de succès, lors de leurs participations aux différents plateaux.
- La trentaine de jeunes de l'école de foot se sont bien amusés, mais aussi, ont bien progressé, tout au long de l'année.

**Les féminines**, à 8, ont terminé 1<sup>re</sup> du championnat honneur district et sont championnes du Limousin à 8 et, en plus, elles remportent la Coupe de la Haute-Vienne, à 8. Un grand bravo aux filles, pour leur magnifique saison. Elles ont obtenu le droit de participer au championnat de Ligue (DHR).

La fin d'année 2013/2014 a été très animée :

- Le jeudi 08 mai : tournoi de sixte ;
- Le samedi 10 mai : méchoui ;
- Le samedi 14 juin, le tournoi vétéran, souvenir « Fernando » ;
- Le dimanche 15 juin, le 14<sup>e</sup> tournoi « Claude Deconchat », avec la victoire de Feytiat.



L'Assemblée générale s'est déroulée le samedi 5 juillet 2014, salle de la mairie à Pierre-Bufferie. Le compte financier de l'année 2012/2013 laisse apparaître un solde positif, dû aux succès de nos manifestations.

#### Pour la saison 2014/2015, nous présentons

- 4 équipes seniors (2D, 3D, 4D et 5D) ;
- 1 équipe féminine à 11, évoluant en ligue ;
- 1 équipe U17 et 1 équipe U15, en entente avec Boisseuil, 2 équipes U13 et 2 équipes U11 ;
- l'école de foot avec près de trente débutants (U9 à U6).

#### En conclusion,

Le Président et les dirigeants tiennent à remercier :

- toutes les entreprises et les personnes qui répondent à notre appel financier (panneaux, calendriers, dons, etc..) ;
- les bénévoles et accompagnateurs ;
- les arbitres officiels ou bénévoles ;
- les municipalités et les employés communaux ;
- les municipalités, le Conseil Général de la Haute-Vienne et l'État (CNDS), qui nous versent des subventions.

#### Rappelons la composition du bureau :

**Président : Yves DESROCHE**

**Vice-Présidents : Jean-Claude CHARIAL, Daniel DUCHER et Georges PRANEUF**

**Secrétaires : Sylvie PEYRONNET (correspondante), Daniel DUCHER (licences)**

**Trésoriers : Françoise FLACASSIER, Martine DEMOULIN**

# Les Associations

## La Marelle



Le stand Saint-Paul Cakes de la Marelle à la Fête de l'Âne au mois de Mai a été apprécié de beaucoup de par son originalité et des variétés de mets proposés.



Au mois d'octobre, un loto a remplacé le traditionnel bal costumé. Parents, enfants, joueurs expérimentés et amateurs se sont rendus nombreux à cette soirée afin de tenter leur chance.



L'année 2014 a permis à la Marelle d'organiser des animations appréciées de tous et de récolter des fonds reversés en partie à la COOP-USEP de Saint-Paul pour le financement d'activités culturelles ou l'achat de matériel.



En juin, quelques jours après le concours de pétanque organisé avec l'association des commerçants et artisans, la fête de l'école « Bienvenue à Saint-Paulix » sur le thème d'Astérix et Obélix a attiré de nombreux participants. Les stands proposés ont fait le bonheur des enfants. Malgré un temps maussade en fin d'après-midi, Romains, Gaulois et Villageois ont assisté nombreux à l'apéritif concert et ont notamment pu déguster un verre de potion magique (à l'exception d'Obélix, bien évidemment...). L'orage passé, la soirée animée s'est tenue autour de grillades.



Cette fin d'année sera l'occasion pour la Marelle de participer au Téléthon avec d'autres associations de la commune et au spectacle de Noël en collaboration avec l'École et le Mairie.

### EN 2015 LA MARELLE FÊTERA SES 20 ANS !

La fête de l'école au mois de juin sera l'occasion de mettre cet évènement à l'honneur. Parce que la Marelle permet à tous de s'amuser et à l'école de réaliser des projets, il est nécessaire que les évènements organisés continuent de connaître un franc succès. Aussi, n'hésitez pas à venir rejoindre la joyeuse équipe, à l'aider et à participer toujours plus nombreux aux animations.

**Afin de connaître les dates des prochains rendez-vous, consulter la page Facebook ...**

# Les Associations

## Cadichon

### Sivu CADICHON

### Relais Assistantes Maternelles

### "Papillons et Coccinelles"

Cela fait déjà 5 ans que le Relais Assistantes Maternelles « Papillons et Coccinelles » créé et Géré par le SIVU Cadichon a ouvert ses portes. Chaque vendredi de 9h15 à 10h45 les assistantes maternelles de la commune de Saint-Paul, accompagnées des enfants accueillis, peuvent **bénéficier de temps collectifs** à la salle des Associations.

► **Ces temps collectifs** permettent un moment de partage et d'échanges, entre professionnelles, autour de la relation avec l'enfant.

Un matériel adapté et différent de chez l'assistante maternelle permet de favoriser l'éveil et des expériences nouvelles. La rencontre avec d'autres enfants et adultes amène progressivement l'enfant à s'adapter à une vie en société. Pour cela, de petites activités collectives ou individuelles sont proposées. Néanmoins, le jeu libre, élément fondamental dans le développement du jeune enfant, demeure un temps fort. Ceci, sous le regard attentionné des assistantes maternelles.

► **Des temps plus spécifiques**, avec un **intervenant extérieur** ont lieu ponctuellement. Cette année **l'éveil moteur** s'est poursuivi et un atelier « **Bébés signeurs** » s'est déroulé durant 8 séances d'une heure.

Il avait pour objectif de permettre aux assistantes maternelles qui le souhaitent d'acquérir un nouvel outil afin de favoriser une meilleure communication avec les enfants qui ne possèdent pas encore le langage.

► **Une sortie** a eu lieu au mois de juin **à la ferme pédagogique « Les sabots de laine » de St-Hilaire Bonneval** afin de terminer l'année de manière conviviale. Les enfants avec la présence bienveillante de leur assistante maternelle ont pu caresser les chèvres, les lapins, leur donner à manger, ramasser les œufs etc... La matinée s'est clôturée par un pique-nique.

► **Le spectacle de Noël** « La Clique à Claques » proposé par la compagnie « La fleur qui rit » s'est déroulé le 11/12/14 à la salle de Chabanas à Pierre-Buffière. Il a rassemblé les assistantes maternelles qui fréquentent les temps collectifs du relais, les enfants accueillis et les parents disponibles. La semaine suivante, un moment convivial autour d'un goûter de Noël et une remise de cadeaux pour les enfants a eu lieu sur chaque commune du secteur.

► **Le relais mène également des actions en direction des assistantes maternelles :**

- **Les soirées d'accompagnement des pratiques** ont été reconduites en 2014. Celles-ci se déroulent en soirée et sur leur temps personnel, à raison de quatre par an.
- **Une soirée sur le thème de la motricité libre** organisée en collaboration avec les RAM de St-Léonard et d'Eymoutiers a été proposée dans le cadre de la journée nationale des assistantes maternelles.

► **Le relais a également pour mission d'accueillir les assistantes maternelles, les candidates à l'agrément, les futurs parents et les parents** afin de leur apporter diverses informations générales en lien avec la profession d'assistante maternelle.



**La liste des assistantes maternelles agréées du secteur y est disponible.**

► Pour tout contact, **des temps de permanences physiques et téléphoniques** ont lieu les **mercredis** après-midis à la mairie de Saint-Paul (1<sup>er</sup> étage) de **15h30 à 19 h**. Il est préférable de prendre rendez-vous.

**Vous pouvez contacter l'animatrice :**

Mme Christine Fouché  
**05 55 09 62 44** ou **06 79 14 59 35**.

# Les Associations

## Syndicat d'élevage du canton de Pierre-Buffière

Pour la première année, le comice agricole du canton s'est tenu à Saint Hilaire Bonneval le samedi 29 mars 2014. Cette journée fut une très belle réussite. Le concours d'animaux reproducteurs bovins limousins a accueilli 24 éleveurs passionnés qui ont présentés près de 90 magnifiques spécimens de la race bovine Limousine. Trois éleveurs ovins étaient également présents. Nous félicitons tous ces éleveurs pour leur travail et pour leur fidélité à notre comice cantonal.



Cette année le Syndicat d'élevage du Canton de Pierre-Buffière a collaboré avec l'Association Familles Rurales Briance Roselle et l'Office de Tourisme à Pierre-Buffière pour proposer aux enfants un concours de dessin sur le thème de « la vie à la ferme ». Ce concours de dessin a été une grande réussite puisque une centaine de dessinateurs ont proposé leurs œuvres pour le concours. Dix d'entre eux ont été récompensés. Les enfants de l'ALSH Briance Roselle ont également assisté au comice et ont élu la plus belle vache et le plus beau veau.

De nombreux visiteurs et consommateurs ont profité du concours et ont acheté de la viande bovine et ovine sous label. Les consommateurs ont apprécié une viande bovine Limousine et ovine qui présente tous les signes officiels de qualité. En effet, le Syndicat d'élevage du Canton de Pierre-Buffière tient à proposer de la viande de qualité : label Blason Prestige pour la viande Bovine Limousine et marque Baronet pour la viande ovine.

Une exposition de vieux tracteurs a été présentée par des passionnés des machines agricoles anciennes. Les Jeunes Agriculteurs du canton de Pierre-Buffière ont, comme tous les ans, participé à cette manifestation en organisant la restauration tout au long de la journée et en clôturant celle-ci par un repas dansant au restaurant scolaire de St Hilaire Bonneval. Là encore, un grand bravo à eux, car ils ont servi un très grand nombre de repas. Nous remercions également les GVA pour leur participation.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué au bon déroulement de cette journée. La municipalité de Saint Hilaire Bonneval et ses employés communaux qui nous ont accueillis cette année, ainsi que les autres communes du canton de Pierre-Buffière qui nous offrent une aide précieuse.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 28 mars à Boisseuil pour l'édition 2015. Nous vous attendons nombreux à cette manifestation.

Le Syndicat d'élevage du Canton de Pierre-Buffière, son président et tous ses membres vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2015.

## GVA de Pierre-Buffière

Le canton de Pierre-Buffière est couvert par un Groupement de Vulgarisation Agricole (GVA) qui a pour objectif :

- la diffusion des connaissances techniques auprès du plus grand nombre possible d'agriculteurs ;
- l'appui technique et réglementaire ;
- la sensibilisation des agriculteurs aux problèmes de l'évolution de notre monde rural et la recherche du rôle qu'ils devront y tenir.

Le GVA s'implique dans plusieurs actions : diffusion d'informations, essais techniques, voyages d'études, formations...

De plus, un conseiller agricole de la Chambre d'Agriculture de la Haute-Vienne est mis à disposition du GVA afin d'assurer des permanences les premiers lundis de chaque mois de 9h30 à 11h00 dans le bureau situé au premier étage de la Mairie à Pierre-Buffière.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le **05 55 75 11 12** ou par mail : [antenne.sy@haute-vienne.chambagri.fr](mailto:antenne.sy@haute-vienne.chambagri.fr)

# Les Associations

## L'ACCA

L'association communale de chasse de Saint-Paul a, pour la saison 2014-2015, enregistré l'adhésion de 70 chasseurs, chiffre équivalent aux années précédentes.

Même si le bureau a connu quelques changements ces derniers mois, nous nous efforçons de faire une gestion des plus justes qui permettra à chacun de chasser dans de bonnes conditions. Pour ceux qui en doutent encore, une ACCA n'a de sens que si elle permet une pratique équitable, populaire de la chasse avec des prélèvements raisonnés.

Depuis plusieurs années, et ce malgré l'annulation des rencontres Saint Hubert, notre association reste très active. Par exemple cela fait maintenant dix-huit mois que nous avons lancé notre projet de réimplantation du faisan. Même si nous n'en sommes qu'aux balbutiements, les premiers résultats sont plus que positifs et encourageants. Aujourd'hui, Il est assez fréquent, au cours d'une promenade, au détour d'un bosquet, d'apercevoir et d'entendre une compagnie de faisans.

L'ACCA remercie toutes les personnes, les propriétaires qui nous permettent de mener à bien nos projets mais également de pratiquer notre passion tant décriée par certains mais indispensable pour maintien d'une population de petit gibier et dont les effectifs sont hélas, en chute libre.

### Manifestations pour l'année 2015 :

- 14 février 2015 : soirée traditionnelle animée par « *Lou rossigno dou limouzi* ».
- juin 2015 : journée barbecue.



## L'APPMA La Roselle

Les membres bénévoles qui animent l'association des pêcheurs de Saint-Paul continuent leur travail d'amélioration des biotopes de nos ruisseaux et contribuent ainsi à un maintien d'une vie halieutique qui subit par ailleurs les agressions que l'on connaît (pollution, berges détruites, raréfaction et mauvaise qualité de l'eau..).

Au cours de cette année 2014, 2000 truitelles ont été déversées dans les ruisseaux de l'Anguienne et de la Roselle,

Pendant le temps scolaire, les actions auprès des écoliers de Saint-Paul et d'Eyjeaux, rassemblant plusieurs classes de CM ont reçu un bon accueil, aussi bien de la part des enfants que des enseignants qui y étaient associés.

Dans le cadre périscolaire, après un cycle en salle sur la pêche, dirigée par un animateur de la Fédération Départementale, c'est en mai et en juin 2014 que deux animations sur le terrain ont été proposées à la municipalité de Saint-Paul et se sont déroulées en dehors du temps scolaire, deux vendredis de 16h à 18h, au bord de l'étang communale, encadrées par des bénévoles de l'association.

Le concours « jeunes pêcheurs » a rassemblé 21 enfants sur le plan d'eau des Pradelles également en juin.

La vente des cartes 2015 se fera uniquement sur internet à compter du 15 décembre 2014. La liste des endroits où cela pourra se faire sur Saint-Paul sera diffusée dans la presse prochainement.

L'assemblée générale de l'association aura lieu en janvier 2015.

### Pour tout renseignement :

**M. Narbonne** [président] - Tél. **05 55 00 23 55**



# Les Associations



## Secours Populaire Français

**PAUVRETÉ, PRÉCARITÉ, MISÈRE, INDIGENCE, DÉNUEMENT, PRIVATION...**

Des mots que, malheureusement, des millions de personnes connaissent bien aujourd'hui, chez nous, à côté de chez nous...

**Derrière ces mots, il existe des personnes**, avec leurs histoires, leurs parcours de vie, des personnes en difficulté qui se privent un peu plus chaque jour, des personnes qui se retrouvent, encore une fois, les premières victimes de la crise.

Ces personnes en difficulté, les bénévoles du SPF les connaissent. Ils sont de plus en plus nombreux à pousser la porte des permanences d'accueil, à venir solliciter une aide alimentaire ou vestimentaire, un soutien, le plus souvent dans l'urgence, quand ils ne peuvent plus faire autrement.

Et ils sont, aussi, nombreux, trop nombreux à survivre reclus, terrés, quasi coupés du monde qui les entoure.

Et aujourd'hui une stigmatisation latente gagne tous les jours du terrain. Un comble!

Et nous constatons, d'année en année, une "évolution" des publics accueillis. Aujourd'hui, des travailleurs pauvres, des étudiants, des personnes âgées ou des jeunes mères qui élèvent seules leurs enfants viennent s'ajouter aux déjà nombreux exclus, démunis et miséreux.

Afin que chacun prenne bien conscience que ces mots sont bien la réalité, et que derrière ces mots il y a des hommes, des femmes, des enfants, le SPF lance chaque année une campagne "Pauvreté, précarité" pour sensibiliser le public à la nécessité de notre mission et l'inciter à nous aider.

Alors que vous soyez, nous vous invitons à faire ces "petits gestes" qui aident, soulagent, réconfortent.

**Contact : Jean-Louis LONGQUEUE au 05 55 09 74 33**

## Syndicat des étangs de la Haute-Vienne



Madame, Monsieur,

Vous avez la responsabilité d'un plan d'eau, d'un étang, ou d'une retenue collinaire. La réglementation et l'utilisation sont en évolution constante.

Notre syndicat (créé en 1916) diffuse ces informations afin de vous assurer de bonnes relations avec l'Administration et la Fédération des Pêcheurs.

A ce jour, nous sommes seulement 640 adhérents pour 11 000 plans d'eau environ.

### ADHÉRER À NOTRE SYNDICAT, C'EST :

- avoir accès à nos **services personnalisés**,
- être convoqué à l'**Assemblée générale**, à la journée d'information ciblée,
- avoir la possibilité de souscrire une **assurance de groupe** (facultative).

En **renforçant notre audience** auprès des pouvoirs publics, nous sommes à votre disposition pour la défense de nos étangs, dont le vôtre.

Avec nos meilleurs sentiments.



**Serge BARRY** Président du SE 87

SAFRAN - 2, avenue Georges Guingouin - CS 80912 PANAZOL 87017 LIMOGES CEDEX 1

Tél. : **05 87 50 41 90** (le matin) - Fax : 05 87 50 41 89 - Mail : [bcaf@safran87.fr](mailto:bcaf@safran87.fr)

# Les Associations

ADPAD

**Nous intervenons dans tout le département**

**Bureau de LIMOGES**  
25, rue Hyacinthe Faure - 87060 Limoges Cedex 2  
05 55 10 01 31

**Bureau de BELLAC**  
14, rue Jean Jaurès - 87300 Bellac  
05 55 68 75 92

**Bureau de ST YRIEIX LA PERCHE**  
2, place du Marché - 87500 St Yrieix La Perche  
05 55 08 16 12

**Nos permanences**

AMBAZAC : Mairie  
BELLAC : MSD (Maison Solidarité du Département)  
BESSINES-SUR-GARTEMPE : Salle des Associations  
CHALUS : Maison des Associations  
CHATEAUNEUF-LA-FORET : Mairie  
CHATEAUPONSAC : Mairie  
EYMOUTIERS : Mairie  
LE DORAT : MSD (Maison Solidarité du Département)  
NANTLAT : Nantlat  
NEXON : Centre AGORA  
SAINT-SULPICE-LES-FEUILLES : Mairie

Famille et petite enfance	Actifs	Personnes âgées et personnes handicapées
<p>Vous cherchez une solution de garde et d'accompagnement de vos enfants...</p> <p><b>adpad</b> Aide aux personnes à domicile</p> <p><b>vous propose :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'évaluation de vos besoins, à domicile,</li> <li>• l'étude et la constitution de votre dossier,</li> </ul>	<p>Vous souhaitez gagner du temps en confiant vos tâches ménagères ou vos petits travaux de bricolage ou jardinage...</p> <p><b>vous propose :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• des prestations personnalisées au quotidien,</li> <li>• le suivi de nos services.</li> </ul>	<p>Vous avez besoin d'une aide ou d'un soutien dans les actes essentiels de la vie quotidienne...</p> <p><b>adpad</b> Aide aux personnes à domicile</p> <p><b>Près de vous Tous les jours !</b></p>
<p><b>Garde et accompagnement des enfants</b></p> <p><b>Démarches administratives</b></p> <p><b>Ménage Repassage</b></p> <p><b>Lever Coucher Aide toilette</b></p> <p><b>Garde et présence de nuit Promenade</b></p> <p><b>Repas courses Accompagnement véhicule - Promenade</b></p> <p><b>Jardinage Bricolage</b></p>	<p><b>GARDER VOTRE ENFANT DANS SON ESPACE DE VIE HABITUEL ET SÉCURISANT</b></p> <p>Prestations ménagères, Aide à la parentalité</p> <p><b>VOUS GUIDER DANS VOS DEMARCHES ADMINISTRATIVES</b></p> <p>Classements, Gestion du courrier, Accompagnement, Recherche d'informations simples</p> <p><b>GAGNER EN CONFORT GRÂCE À NOS PRESTATIONS D'AIDE MÉNAGÈRE</b></p> <p>Ménage, Repassage,</p> <p><b>RESTER VIVRE CHEZ VOUS GRÂCE À NOTRE AID QUOTIDIENNE ET EN TOUTE SÉCURITÉ</b></p> <p>Lever, coucher, Aide à la toilette, Préparation des repas, Aides Administratives, Gardes de jour et/ou de nuit,</p>	<p><b>ROMPRE AVEC L'ISOLEMENT GRÂCE À NOTRE ACCOMPAGNEMENT SOCIAL</b></p> <p>Accompagnement véhiculé ou non, Courses, Stimulation, Jeux,</p> <p><b>VOUS AIDER POUR DE MENUS TRAVAUX</b></p> <p>Jardinage, Bricolage,</p>

**adpad**  
Aide aux personnes à domicile

**Près de vous  
Tous les jours !**

**Association d'Aide aux Personnes à Domicile**

25, rue Hyacinthe Faure  
87060 LIMOGES Cedex 2  
Tél : 05 55 10 01 31  
Fax : 05 55 10 01 30  
Mail : adpad@adpad87.fr

## PROJETS EN COURS

### LES ATELIERS DE NANTLAT

En collaboration avec le cabinet médical de Nantlat, l'adpad organise tous les 15 jours, des ateliers d'animation destinés à accueillir gratuitement nos usagers des cantons de Nieul / Nantlat et Couzeix.



Les ateliers sont des moments d'échanges et de convivialité proposés à nos usagers pour rompre l'isolement et maintenir du lien social. Cette initiative de l'adpad s'inscrit dans une région retenue comme pilote sur « le bien-vieillir ».

### LA CERTIFICATION

Répondre à une norme et des règles de certification :

- Amélioration de l'accueil ;
- Contractualisation de la prestation ;
- Signalétique intérieure/extérieure ;
- Mise en place de procédure bientraitance/maltraitance.



### LA TÉLÉGESTION

Afin de faciliter des interventions effectuées et de sécuriser la prise en charges des bénéficiaires, l'adpad a choisi de développer la télégestion.

Ce principe passe par la mise en place d'un badge au domicile du bénéficiaire, à l'endroit où il le souhaite en respectant certaines conditions. Le salarié scanne le badge avec son téléphone professionnel à chaque début et fin d'intervention.

Ce fonctionnement concernera tous les bénéficiaires dont la prestation est de longue durée (plus de six mois).

### DÉVELOPPEMENT ET AMÉLIORATION DES MÉTHODES DE RECRUTEMENT ET FORMATION

Sélection du personnel grâce à des pratiques et plan de formation en fonction des besoins du secteur, développement de la formation PRAP.

**Des méthodes de recrutement unique en Limousin.**



*Notre formateur Prévention des Risques liés à l'Activité Physique : N Bombeau*

## PROJETS 2014-2016

**Création d'équipes spécialisées Alzheimer • Création d'équipes spécialisées Handicap • Création d'un Centre d'Accueil de Jour • Création d'un pôle Aidants-Aidés • Création d'une maison des 5 sur Limoges • Création d'une crèche ou micro crèche d'entreprise • Partenariats avec : Santé Service Limousin**

**CONTACTEZ-NOUS :** Tél : 05 55 10 01 31 - Fax : 05 55 10 01 30 - Mail : [adpad@adpad87.fr](mailto:adpad@adpad87.fr) - [www.adpad87.fr](http://www.adpad87.fr)

Le Bulletin de Saint-Paul N°56

# Les Associations

## FNATH

Section de PIERRE-BUFFIÈRE  
Chez Raymonde GUY  
Présidente  
Brajas - 87260 SAINT JEAN LIGOURE  
Tél. 05 55 00 67 09



ASSOCIATION  
DES ACCIDENTÉS  
DE LA VIE  
de la HAUTE-VIENNE

## LA FNATH 87, EFFICACITÉ, SOLIDARITÉ ET CONVIVIALITÉ

La FNATH est une association assurant la défense juridique individuelle de ses adhérents dans ses domaines de compétence.

Les collaboratrices juristes **reçoivent, écoutent, conseillent, accompagnent, défendent** les adhérents et **entreprennent** avec eux les **démarches** nécessaires afin de faire valoir leurs droits.

### ■ La FNATH pour quoi ?

Ses domaines d'actions sont :

- l'accident de travail, la maladie professionnelle, la maladie, la longue maladie, l'invalidité, le handicap, le droit du travail, le droit des assurances, les prestations familiales, l'assurance chômage, les accidents de la voie publique, les accidents domestiques, la retraite... quelque soit le régime social (salariés, exploitants agricoles, artisans, commerçants, employés des fonctions publiques...).

### ■ La FNATH pour qui ?

**La FNATH assure un rôle de conseil et de défense auprès de :**

- toutes les victimes :
  - d'accidents du travail, d'accidents de service, de maladies professionnelles, d'accidents domestiques, d'accidents de la circulation, d'accidents médicaux, d'infections nosocomiales, de pathologies liées à l'amiante...
- toutes les personnes :
  - malades, invalides, handicapées.

**Des permanences mensuelles voire bi-mensuelles sont assurées par les juristes du groupement de la FNATH 87 dans plus de 30 communes du département.**

Une permanence mensuelle est organisée à **PIERRE-BUFFIÈRE** avec une collaboratrice du service de conseil et de défense le 4<sup>e</sup> vendredi de chaque mois de 13h30 à 15 h, Salle de la Mairie.

### Prochaine activité à noter :

Assemblée générale de la section, le samedi 24 janvier 2015 à 14h30, Salle de Chabanas à PIERRE-BUFFIÈRE.

### Pour tout renseignement :

Vous pouvez prendre contact avec la présidente de la section locale de PIERRE-BUFFIÈRE :

**Madame Raymonde GUY** au **05 55 00 67 09**.

ou avec le **Groupement FNATH de la Haute Vienne**, 11 avenue de Locarno, 87000 LIMOGES **05 55 34 48 97**

E-mail : [fnath.87@orange.fr](mailto:fnath.87@orange.fr)

Retrouvez la FNATH 87 sur [www.fnath87.org](http://www.fnath87.org)

# Les Associations

## FCPE

**Le Conseil local FCPE** du collège de PIERRE-BUFFIÈRE invite les parents d'élèves à le rejoindre à tout moment de l'année.

Chacun peut trouver sa place au sein de l'association, selon ses envies ou ses possibilités.

Le conseil local organise au minimum 3 réunions par année scolaire.

En rejoignant l'association, vous pourrez échanger avec d'autres parents sur tous les sujets liés à la scolarité de vos enfants (cantine, voyages, ...) et participer directement à la vie du collège en représentant les parents d'élèves dans différentes instances (conseils de classe, conseil d'administration...).

**La FCPE** est la 1<sup>re</sup> fédération nationale de parents d'élèves avec des instances départementales et locales. Elle est présente dans la plupart des établissements où elle participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents. La FCPE est une force de proposition et d'action. Elle est reconnue d'utilité publique. Elle défend l'école publique, gratuite et laïque dont l'objectif est la réussite de tous.



### La FCPE vous représente :

- **au sein du collège** : conseils de classe, conseil d'administration, conseil de discipline ;
- **dans les instances départementales** : syndicat des transports, commission d'appel (redoublements), commission d'affectation, commission des bourses, comité départemental de l'éducation nationale ;
- **auprès de l'inspection d'Académie et du Rectorat.**

### Bureau 2014-2015 :

**Présidente** : Cécile DEGUILLAUME

**Vice-président** : Jean-François NARDOT-PEYRILLE

**Trésorière** : Catherine GAUQUIE

**Trésorière adjointe** : Sabine LACOUR

**Secrétaire** : Catherine BOUNY

**Secrétaire adjoint** : Benoît AUCLERC

### Pour vos contacts :

[fcpepierrebuffiere@gmail.com](mailto:fcpepierrebuffiere@gmail.com)

Sites internet : <http://www.fcpe.asso.fr> ou <http://www.fcpe87.com>

## Divers



## Mission Locale

La Mission Locale Rurale de la Haute-Vienne accueille et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans.

### Son siège administratif est au :

57, avenue du Président Wilson - 87700 AIXE-SUR-VIENNE

Tél. : **05 55 70 45 74** - Fax : **05 55 70 06 47** - Mail : [mlrurale87@wanadoo.fr](mailto:mlrurale87@wanadoo.fr)

Il existe 3 antennes sur le département et différentes permanences sur les communes.

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur [www.missions-locales-limousin.fr](http://www.missions-locales-limousin.fr)

## Recensement et JDC

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie leur domicile ou sur le site internet <http://www.mon-service-public.fr> en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois de votre seizième anniversaire et dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

Cette attestation vous sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

**Pour toutes questions vous pouvez prendre contact avec le :**

Centre du Service National  
88, rue du Pont Saint Martial - 87000 LIMOGES

Tél. 05 55 12 69 92 pour les départements 23 et 24

Tél. 05 55 12 69 72 pour les départements 19 et 87

Email : [csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr)

ou consulter le site internet :

<http://www.defense.gouv.fr> [rubrique JDC]



## DGFIP

FINANCES PUBLIQUES



**TIPI** Titres Payables par Internet

**Un nouveau service offert par votre collectivité**

Désormais vous avez la possibilité de payer vos avis de sommes à payer par Internet

**Un moyen de paiement sûr, facile et rapide**

Le paiement par Internet vous permet de régler vos factures quand vous le souhaitez (service disponible 7j/7 et 24h/24) de façon sécurisée.

**Le mode d'emploi est simple**

Il suffit de vous munir de votre « Avis de Sommes à Payer » que vous venez de recevoir, tous les renseignements nécessaires y figurent.

- 1 > Connectez vous à l'adresse Internet indiquée
- 2 > Saisissez les renseignements demandés
- 3 > Vérifiez et validez les informations affichées à l'écran
- 4 > Vous êtes orienté vers la page de paiement sécurisée, saisir les coordonnées de votre carte bancaire
- 5 > Validez, vous recevez dans votre messagerie électronique la confirmation de votre paiement

**C'est fini, votre facture est réglée !**



## Préservons « le bien vivre ensemble »

### ÉLAGAGE

Force est de constater que l'obligation d'élagage des arbres et haies le long des voies communales n'est pas toujours respectée, pouvant mettre en cause la sécurité des administrés, provoquer

un obstacle à la circulation ou encore entraîner la rupture de câbles électriques ou téléphoniques. **En outre, l'humidité entretenue par l'absence d'élagage accroît la dégradation des routes.**



Il apparaît donc nécessaire de rappeler les règles applicables en matière d'élagage en bordures des routes. Les arbres, les branches et racines doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, et les haies taillées afin que leur développement ne présente pas de saillie sur les routes. **De même le développement en hauteur des arbres doit être maîtrisé avant leur enchevêtrement dans les câbles électriques ou téléphoniques.**



L'article R.116.2 du Code de la Voirie Routière prévoit que : « *seront punis d'amende prévue pour les contraventions de la cinquième classe (de 1500 à 3000 euros en cas de récidive) ceux qui, en l'absence d'autorisation, auront établi ou laissé croître des arbres ou haies à moins de deux mètres de la limite du domaine public routier* ».



À l'automne, au moment des récoltes, les nombreux déplacements d'engins agricoles conjugués à un temps souvent humide, conduisent à laisser des traces de boue sur les routes.

Les exploitants déploient tous leurs efforts pour nettoyer la chaussée lors des travaux d'automne. Malgré tout, la présence de boue sur les chaussées peut occasionner des accidents de circulation.

Au-delà des dommages causés, ces accidents engendrent parfois des conséquences lourdes pour l'exploitant (ou le transporteur), alors considéré malheureusement, comme responsable de la présence de boue sur les chaussées.

### BOUE

#### QUE DIT LA RÉGLEMENTATION ?

Il est conseillé de poser des panneaux de signalisation pendant les travaux, mais leur présence ne sera pas de nature à se dégager de la totalité de votre responsabilité.

En mettant en garde les usagers de la route avec une signalisation adaptée pour éviter tout accident, les juridictions, en cas de recours, pourront apprécier si les moyens mis en place ont été appropriés au danger créé.

La responsabilité de celui à l'origine du dépôt de boue peut être engagée sur deux fondements juridiques : en application de l'Article 1382 du Code Civil et de l'Article 1383 du Code Civil – Responsabilité civile.

Par ailleurs, comme le précise l'Article R116-2 du Code de la Voirie Routière « *...seront punis d'une amende de 5<sup>e</sup> classe, ceux qui auront laissé écouler ou auront répandu ou jeté sur les voies publiques des substances susceptibles de nuire à la salubrité et à la sécurité publiques ou d'incommoder le public* ».

## LA CIRCULATION DES ENGINS MOTORISÉS SUR LES CHEMINS RURAUX : APPEL AU CIVISME

Notre commune possède de nombreux chemins et il fait bon s'y promener. Mais attention : ces chemins ruraux traversent parfois des propriétés privées (bois ou champs), nous comptons sur le civisme des randonneurs pour respecter les droits des riverains, le calme et la propreté des lieux.

Ces chemins peuvent aussi être empruntés par des vélos et pour certains par des chevaux mais également par des véhicules à moteur (à 2 ou 4 roues), nous comptons sur la responsabilité de chacun pour faire attention aux autres usagers. Faire attention, c'est limiter sa vitesse, faire un minimum de nuisances sonores, respecter les habitants et les animaux à proximité.

Les promeneurs et les riverains qui sont à la campagne pour le calme et l'air pur ne doivent pas être agressés par le bruit et la pollution.

## Saint-Paul, Saint-Paul d'Eyjeaux, là est la question...

Les mauvaises habitudes ont la vie dure, quoiqu'aujourd'hui, la question se pose un peu moins pour les jeunes générations. Dans mon enfance au siècle dernier, hélas, quand on me demandait où j'habitais, évidemment je répondais Saint-Paul. Aussitôt, la question fusait, Saint-Paul d'Eyjeaux ?

En cherchant dans l'histoire familiale, j'ai trouvé une réponse, est-ce la bonne ?...

Fin XIX<sup>e</sup> début XX<sup>e</sup> il y aurait eu des travaux au pont de Saint-Paul sur l'Anguienne et aussi au pont de Saint-Paul, mais sur la Briance sur la commune de Condat.

Pour éviter que les camions de pierres ne fassent fausse route « on », pronom très indéfini, aurait ajouté « Saint-Paul près d'Eyjeaux » pour différencier les deux ponts.

L'habitude se serait installée tout doucement. Il faut peut-être aussi y ajouter les fonctionnaires des Postes qui auraient mis Eyjeaux pour mieux définir Saint-Paul.



Photo de la délibération du conseil municipal du 13 Mai 1951

Le 13 mai 1951, suite à une lettre du Préfet, le conseil municipal vote une délibération pour l'appellation simple de **Saint-Paul**.

Donc si chacun de nous insiste un peu, notre commune retrouvera son nom d'origine sans ajout inutile.

Car lors de mes recherches sur mes ancêtres, la commune était toujours appelée Saint-Paul, même sous la Révolution où le Saint était un peu altéré...

*La fille du pédestrian*

## Quand la petite histoire rejoint la grande...



Le seul souvenir du capitaine

Le 26 août 2014, Saint-Paul a accueilli Jeanine ROL, une Agenaise venue fleurir la tombe de son grand-père, tué au front en Lorraine, précisément 100 ans plus tôt, le 26 août 1914.

Depuis une dizaine d'années, Madame ROL s'était lancée dans la recherche de la tombe de son grand-père, le capitaine Pauliat, originaire de Haute-Vienne, mort au combat à 37 ans en 1914. Elle éprouvait le besoin de sortir cet homme de l'oubli et de lui rendre un hommage digne. « Ma mère ne l'a pas connu. Elle avait deux ans lorsqu'il est mort en août 1914, explique-t-elle. On n'en parlait jamais car les faits de guerre étaient des sujets tabous. Donc je connaissais très peu de chose de lui. »

Le seul souvenir dont elle dispose est un portrait sur lequel sont épinglées la Légion d'honneur et la Croix de guerre. C'est peu, mais c'est avec ce portrait qu'elle entreprend de longues recherches, au début des années 2000, après le décès de sa grand-mère puis de sa mère.

Sachant que le capitaine Pauliat est originaire de Haute-Vienne, Janine Rol contacte par téléphone les nombreuses personnes répondant à ce patronyme dans le département... sans succès. Elle se tourne alors vers le journal *Le Petit Bleu de Lot-et-Garonne* qui souhaitait recueillir des documents et des témoignages pour les cent ans de la guerre.

Un avis de recherche est publié dans *Le Populaire* fin juin permettra, après de nombreuses péripéties, de retrouver la tombe du capitaine Pauliat, et par la même occasion, une autre branche de la famille Pauliat, domiciliée à Saint-Hilaire-Bonneval, et qui s'occupe de l'entretien de la tombe familiale... sans vraiment connaître l'histoire de tous ceux qui y reposent...

C'est accompagnée de Sébastien Bouchereau, rédacteur en chef du *Petit Bleu*, que Madame ROL, aujourd'hui âgée de 81 ans, a pu retrouver, à la fois la tombe de son grand-père et ses lointains cousins haut-viennois.

Le capitaine Léonard Edmé Joseph Pauliat repose en fait dans le cimetière du village depuis 1921, aux côtés de son père et de sa mère. Son corps avait dans un premier temps été inhumé à proximité du champ de bataille sur lequel il avait trouvé la mort, le 26 août 1914, à Mont-sur-Meurthe en Lorraine. Puis il a été enterré une deuxième fois en 1920, au sein de la nécropole militaire de Friscati, près de Lunéville (Meurthe-et-Moselle). Un an plus tard, en 1921, son corps était restitué à sa famille pour être inhumé à Saint-Paul, avec seule mention de l'initiale de son troisième prénom (!), sans plus d'informations dans son dossier militaire.

Le nom du capitaine Pauliat est inscrit sur le monument aux morts de Saint-Paul : c'est le premier mort de la Grande Guerre à Saint-Paul.



Jeanine Rol retrouve ses cousins



Hommage au capitaine Pauliat

# Etat Civil

L'article 9 du Code Civil qui prévoit que « Chacun a droit à sa vie privée » règlemente la publication des actes d'état civil. Seuls les décès sont consultables par tous et peuvent être portés à la connaissance de chacun. Les actes de naissances et de mariages nécessitent l'accord des parents et des futurs époux.

Pour les futurs parents et les futurs époux qui souhaitent que la naissance de leur enfant ou que l'annonce de leur mariage paraisse dans le bulletin municipal, une autorisation de publication est disponible en mairie.



## Naissances

- **HUGUET PÉRAL Zoé Jeanne**, née à LIMOGES le 3 janvier, « La Croix Verte »
- **REBEIX Camille**, née à LIMOGES le 13 janvier, « 6 impasse du Lac »
- **LAJOURNARD Rose**, née à LIMOGES le 17 mars, « Les Landes »
- **CHABRELY Louis Jean**, né à LIMOGES le 31 mars, « Les Verges »
- **VERGNE Marius Georges André**, né à LIMOGES le 11 avril, « Arfeuille »
- **DECOUX Balian Gilbert**, né à LIMOGES le 3 mai, « La Boucole »
- **DÉMOULIN Lucas**, né à LIMOGES le 5 mai, « Arfeuille »
- **JAUNEAU Alix Martine Murielle**, née à LIMOGES le 14 juillet, « Bas-Beaumont »
- **CEYRAT Lily-Rose Clémence**, née à LIMOGES le 17 juillet, « 45 avenue de Limoges »
- **REILHAC Nora**, née à LIMOGES le 19 août, « 8 avenue de Limoges »
- **ROUTIER Maël Jean-Luc**, né à LIMOGES le 24 août, « 12 avenue de Limoges »
- **CANY Nathan Mathieu**, né à LIMOGES le 6 septembre, « Trentalaud »
- **PUYFAUCHER Inès**, née à LIMOGES le 5 décembre, « 31 rue Georges Fourest »
- **BARGET Hugo**, né à LIMOGES le 14 décembre, « Le Métayer »

## Décès

- **NICOT André Raymond**, décédé à LIMOGES le 24 mars, « La Petite Gardelle »
- **CATHALIFAUD Anne Marie Jeanne** veuve **LONGEQUEUE**, décédée à SAINT-PAUL le 15 avril, « Les Bessades »
- **BALLET René Claude**, décédé à LIMOGES le 13 juin, « 7 rue du Stade »
- **MOREAU Germaine** veuve **PENAUD**, décédée à SAINT-PAUL le 11 août 2014, « Bas-Beaumont »
- **LAMANDE Jeanne** veuve **REBEYROLLE**, décédée à SAINT-LÉONARD-DE-NOBLAT le 1<sup>er</sup> septembre, « La Croix d'Arfeuille ».
- **VINCENT Georges Désiré**, décédé à SAINT-PAUL le 14 octobre, « Rebeyrolle »
- **MICOTTI Georges**, décédé à LIMOGES le 30 octobre, « 6 rue du Stade »
- **NICOLAS Albert Martial**, décédé à LIMOGES le 16 décembre, « Arfeuille »
- **SOUNY Lucien Jean**, décédé à SAINT-PAUL le 24 décembre, « Le Puy Fraud »



## Mariages

- **DÉSROCHES Nicolas Jean-Robert** et **VINCENT Charlotte Sandrine** : 25 janvier
- **PERCHAUD François Roland** et **MASSY Monique Adèle** : 5 avril
- **MAROT Gérard Robert** et **FRUGIER Josiane** : 5 juillet
- **COLLIN Jean-Claude Alexandre** et **CHATARD Véronique Florence** : 9 août
- **GUITTARD Franck Christian** et **PAREAU Caroline** : 16 août



